

attachaient depuis Philippe le Bel à la monarchie capétienne se resserrant chaque jour davantage, la langue française d'abord en usage parmi les seuls *gens du roi*, ne tarda pas à s'étendre chez nous; c'était celle en effet qu'il fallait connaître si l'on voulait arriver aux places et aux honneurs. Par une conséquence toute naturelle, notre vieille langue nationale tomba en défaveur et l'on finit par la considérer comme indigne de toute production littéraire, si modeste fût-elle; aussi faut-il descendre jusqu'au milieu du seizième siècle, pour trouver quelques humbles essais de littérature dialectale⁴: je veux parler de cette scène dialoguée en patois que récitaient « les trois supposts du Seigneur la Coquille, » pendant la chevauchée de l'âne, faite à Lyon en 1566, et d'une chanson insérée dans le *Formulaire fort récréatif de tous contrats, donations, etc.*, dont la première édition remonte à l'année 1594.

Le siècle suivant n'est pas beaucoup plus riche: un couplet de dix vers perdu dans la description de la *Mascarade* qui se fit à Lyon, le dimanche gras, 14 février 1627, *la ville de Lyon envers burlesques*, poème populaire qui contient un certain nombre de tirades en patois, telles sont, avec la pièce que nous réimprimons ici, les seules épaves du dialecte lyonnais au dix-septième siècle. La *Bernarda* n'est point à coup sur l'œuvre d'un poète de race: l'intrigue en est fastidieuse et les platitudes y abondent, quant aux fautes contre la prosodie il faut renoncer à les signaler. Hâtons-nous toutefois d'ajouter que la seconde partie est bien supérieure à la première et qu'elle contient quelques traits heureux, quelques observations fines et vraies. A défaut de mérite littéraire, la *Bernarda* a d'ailleurs pour l'histoire de notre vieille langue et de nos vieilles mœurs un incontestable intérêt. Imprimée en 1653, sous le titre de la *Bernarda-Buyandiri, tragi-comedia*, la date de sa composition ne peut remonter au delà de 1656: il est en effet question, dans le Prologue, de la Reine Christine de Suède qui vint pour la première fois à Lyon au mois d'août de cette année 1656.

• Je compte dire ailleurs pourquoi je me refuse à voir dans le terrier des possessions du prieuré d'Alix (1406), publié ici-même par M. G. Guigue, un document en dialecte Lyonnais. Ce terrier est suivant moi l'œuvre d'un scribe de langue d'oc, né au sud ouest du Forez ou dans le Velay peut-être.